

La Commission achète son énergie de la *Winnipeg Electric Company* à différents endroits, surtout à Winnipeg et dans les environs, aux termes de l'accord relatif aux chutes Seven-Sisters conclu en 1928 entre la province et la société. Elle a graduellement acquis, dans le territoire de son activité, presque toutes les usines génératrices municipales ou privées et a couvert la province d'un réseau de lignes de transmission. Toute l'énergie qu'elle distribue est maintenant produite par des usines hydro-électriques.

La Commission dessert 496 centres, réalisant ainsi presque complètement le programme commencé dans les années 1930 en vue de fournir l'électricité à un tarif uniforme à tous les centres ruraux de 20 habitants ou plus. En 1942, le gouvernement provincial a chargé la Commission d'enquête sur l'électrification du Manitoba d'étudier la possibilité d'électrifier les campagnes. La Commission en vint à la conclusion que, grâce au réseau de lignes de transmission de la *Manitoba Power Commission* comme source d'électricité et à la construction de lignes rurales de conception économique, il était possible de faire bénéficier de l'hydro-électricité plus de 90 p. 100 des fermes de la province, pourvu que les cultivateurs consentissent à participer à l'établissement et au fonctionnement du programme. Un programme d'essai lancé en 1945 fut couronné de succès et, dès lors, la Commission a réalisé chaque année un programme d'électrification rurale. En 1948, la Commission apportait l'électricité à 5,000 fermes par année, tel que prévu, et elle a continué à ce rythme depuis lors. Le programme d'électrification rurale de la province, de région en région, est maintenant complet. La Commission a apporté l'électricité à plus de 42,000 fermes, soit à 80 p. 100 du total. Plus de 90 p. 100 des citoyens de la province demeurent maintenant dans des régions où l'énergie électrique est disponible. La Commission dessert maintenant plus de 101,000 clients. Les seuls cultivateurs sans l'électricité sont ceux des flots isolés qui pourront maintenant venir s'ajouter au réseau et ceux qui n'ont pas voulu profiter de l'occasion et s'abonner au service.

**Saskatchewan.**—La *Saskatchewan Power Corporation*, constituée le 1<sup>er</sup> février 1949 et fonctionnant en vertu d'une loi modifiée de 1950 (chap. 10), a remplacé la *Saskatchewan Power Commission*, qui a fonctionné du 11 février 1929 au 31 janvier 1949. La société a pour fonctions principales de produire, transmettre, distribuer, vendre et fournir de l'énergie électrique et de la vapeur. Elle est aussi autorisée, ce qu'elle fait d'ailleurs depuis 1952, à produire ou acheter et à transmettre, distribuer, vendre et fournir du gaz naturel ou manufacturé.

Des renseignements détaillés sur l'activité de la *Saskatchewan Power Commission* de 1929 à 1948 et sur celle de la *Saskatchewan Power Corporation* de 1949 à 1953 sont donnés dans les éditions antérieures de l'*Annuaire*.

La *Saskatchewan Power Corporation* élargit de plus en plus son champ d'activité. En 1953, la société vendait l'énergie électrique en détail à 661 municipalités urbaines (comptant six usagers ou plus) et en gros aux trois villes de Saskatoon, Swift-Current et Battleford. Les réseaux de la société sillonnent toute la province sauf les villes de Regina et de Weyburn, qui possèdent et exploitent leurs propres usines et réseaux de distribution, et Moose-Jaw, où l'usine d'énergie et le réseau de distribution sont la propriété de la *National Light and Power Company Limited*, qui les exploite. La société ne dessert pas encore un certain nombre de petites localités, dont la plus importante est la ville de Kamsack. Elle a pris en charge en 1954 certains de ces services dont la plupart appartenaient à des sociétés privées ou à des particuliers.

A la fin de 1954, la société desservait 134,587 usagers. Sur ce nombre 23,580 achetaient l'énergie par l'entremise des municipalités qui elles-mêmes l'achetaient en gros tandis que les autres 111,007 l'achetaient au détail de la société. Parmi ces derniers, 87,142 étaient des usagers dits urbains et 23,865 des usagers dits ruraux, surtout agricoles. Durant 1954, les usagers réunis ont consommé 472,763,014 kWh, dont 429,171,476 provenaient des usines de la Société et 43,591,538 ont été achetés en gros de Regina et de la *National Light and Power*. A la fin de l'année, les immobilisations du gouvernement provincial à l'actif de la société s'élevaient à \$58,947,187.